

# L'économie helvétique plus ouverte au monde que jamais

**COMMERCE EXTÉRIEUR.** La Suisse a signé quatre traités de libre-échange en 2025 et deux l'an dernier. Un autre a été conclu avec le Mercosur cette année également. Les économies attendues avoisinent le demi-milliard de francs.

**Jonas Follonier**

Il faut remonter à 2013 pour voir autant d'accords de libre-échange (ALE) signés par la Suisse qu'en 2025. «C'est une année importante», confirme une porte-parole du Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco). Mercredi, le Conseil fédéral a publié l'ordonnance relative à l'entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre de l'ALE avec l'Inde, signé l'an dernier, et a transmis au Parlement celui avec le Kosovo. Des traités similaires ont été signés cette année avec la Thaïlande et la Malaisie. De plus, la modernisation de celui avec l'Ukraine, en force depuis 2012, a été paraphée en juin.

Outre le traité avec l'Inde, une mise à jour de l'ALE avec le Chili, datant de 2004, a aussi été signée en 2024. Un autre a été conclu avec le Mercosur (Argentine, Bolivie, Brésil, Paraguay et Uruguay) le 2 juillet – sa signature est en attente. Sept pourparlers ont ainsi abouti en un peu plus d'une année. Un zèle qui réjouit le conseiller national Olivier Feller (PLR/VD), membre de la commission de l'économie. «Le protectionnisme à outrance n'est pas encore de mise partout», glisse l'élu, en référence aux droits de douane américains.

La classe politique n'est néanmoins pas unanime. En mars, les Verts avaient signalé leur intention de lancer un référendum contre l'ALE avec le Mercosur. Le parti, qui attend encore le texte final avant de prendre sa décision, récolte

déjà des pré-signatures sur son site, où l'on peut lire que «cet accord sacrifie définitivement la protection de la forêt tropicale et les droits des populations locales sur l'autel du libre-échange agricole effréné».

## Réaction au protectionnisme

«Nous regrettons que ce traité contienne les mêmes défauts que celui avec l'Indonésie, qui avait failli échouer dans les urnes en 2021», explique le conseiller national Nicolas Walder (Les Verts/GE), membre de la commission de politique extérieure. Les opposants à ce texte, écologistes en tête, avaient alors été suivis par 48,3% des votants.

Olivier Feller estime que la «volonté politique des responsables du Département de l'économie et du Seco peut jouer un rôle dans ces négociations pour des ALE». Celles ayant débouché sur l'accord avec l'Inde ont duré 16 ans et auront donc vu se succéder trois chefs de département – Doris Leuthard, Johann Schneider-Ammann et Guy Parmelin – et trois secrétaires d'Etat à l'économie – Jean-Daniel Gerber, Marie-Gabrielle Ineichen-Fleisch et Helene Budliger Artieda. Cette dernière a pris ses fonctions en 2022.

«Les fluctuations d'année en année ne trouvent pas d'explication particulière, commente le Seco. Nous observons cependant que nous nous trouvons dans une période d'incertitudes, avec une recrudescence de tendances



**Seco.** La Suisse poursuit activement ses «stratégies de diversification des débouchés commerciaux», commente le Secrétariat d'Etat à l'économie, dirigé par Helene Budliger Artieda (ici avec Guy Parmelin).

protectionnistes de certains acteurs. En réaction, de nombreux pays, dont la Suisse, poursuivent activement leurs stratégies de diversification des débouchés commerciaux, réaffirmant aussi par-là leur attachement à un commerce international ouvert et réglementé.»

## Economies importantes

Les économies que ces accords devraient permettre aux exportateurs suisses de réaliser sont importantes. Sur la base des échanges mesurés jusqu'ici par l'administration, les entreprises helvétiques pourraient économiser quelque 167 millions de francs de droits de douane à l'échéance des pé-

riodes de démantèlement des barrières tarifaires indiennes. L'ALE avec le Mercosur, lui, permettrait d'épargner jusqu'à 180 millions par an. «En dehors des accords avec l'UE et la Chine, il présente donc le plus grand potentiel d'économies de tous les accords de libre-échange conclus par la Suisse», souligne le Seco. Quant à l'accord avec la Thaïlande, il pourrait éviter 63 millions de coûts à l'issue des périodes transitoires. Le potentiel d'économies cumulées de ces trois traités avoisine ainsi le demi-milliard de francs. Le Conseil fédéral n'articule pas de chiffres pour l'accord avec le Kosovo, précisant néanmoins dans un communiqué que les échanges commerciaux avec le pays balkanique ont représenté environ 140 millions de francs en 2023. Ceux avec la Malaisie atteignaient pour leur part un volume de 1,4 milliard la même année.

Ces sept traités ont été signés dans le cadre de l'Association européenne de libre-échange (AELE), dont fait partie la Suisse avec l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège. L'ALE de la Confédération avec la Chine, en vigueur depuis 2014, est l'un des rares accords strictement bilatéraux. Des pourparlers pour une modernisation de ce texte sont en cours entre Berne et Pékin depuis mars. ■

## STATISTIQUES CANTONALES

---

### ACTUALITÉS

#### ■ 04.09.25 - Baisse de 0,1 % des prix à Genève en août et évolution de l'inflation sous-jacente

En août 2025, l'indice genevois des prix à la consommation recule de 0,1 % en un mois et s'établit à 106,6 points (base décembre 2020 = 100). Il s'accroît de 0,4 % par rapport à août 2024. La variation annuelle moyenne se fixe à + 0,2 %.

Parmi les baisses, les prix du groupe *transports* se replient de 2,2 % en un mois (- 1,0 % en un an) et exercent l'effet le plus marqué sur l'indice *total*. Ce fléchissement est principalement dû aux diminutions saisonnières des prix des *locations de véhicules personnels* (- 28,7 % en un mois ; + 2,3 % en un an) et des *transports aériens* (- 5,2 % en un mois ; + 2,1 % en un an) en raison de la fin de la période estivale.

Parmi les hausses, l'indice du *loyer du logement* progresse de 0,4 % depuis le dernier relevé en mai (+ 2,0 % en un an). Les prix de l'*habillement* augmentent de 4,5 % en un mois (+ 1,7 % en un an) sous l'effet de la fin des soldes estivaux. Enfin, la hausse des prix du groupe *enseignement* (+ 7,3 % en un an) est principalement imputable à l'accroissement des tarifs des *formations professionnelles supérieures et des hautes écoles*.

#### *Thème du mois*

#### *L'inflation sous-jacente supérieure à l'indice général*

En août 2025, la variation annuelle de l'*inflation sous-jacente* (voir encadré) se fixe à + 0,9 %. Depuis décembre 2024, elle est supérieure à celle de l'indice *total*.

Ce décalage s'explique principalement par le repli des prix de l'*énergie et des carburants* qui enregistrent depuis janvier 2025 une série de fortes variations annuelles négatives (en moyenne - 7,8 %) tirant l'indice *total* vers le bas. Un tel enchaînement n'avait plus été observé depuis la crise sanitaire de 2020. Il résulte principalement de la politique menée par le gouvernement américain, notamment via l'introduction de nouvelles taxes douanières, qui a provoqué des incertitudes sur les perspectives économiques mondiales et exercé une pression à la baisse sur les cours du pétrole.

Ce type de configuration, où l'inflation sous-jacente dépasse l'inflation générale, apparaît typiquement lors de chutes marquées des prix des matières premières liées à des crises économiques importantes (voir graphique) :

- En 2009, à la suite de la crise financière de 2008, la chute de la demande a entraîné une forte baisse des prix de l'énergie.
- En 2015-2016, l'effondrement du cours du pétrole a temporairement tiré l'indice global vers le bas.
- Début 2020, la crise sanitaire liée au Covid-19 a provoqué une chute rapide des prix du pétrole.

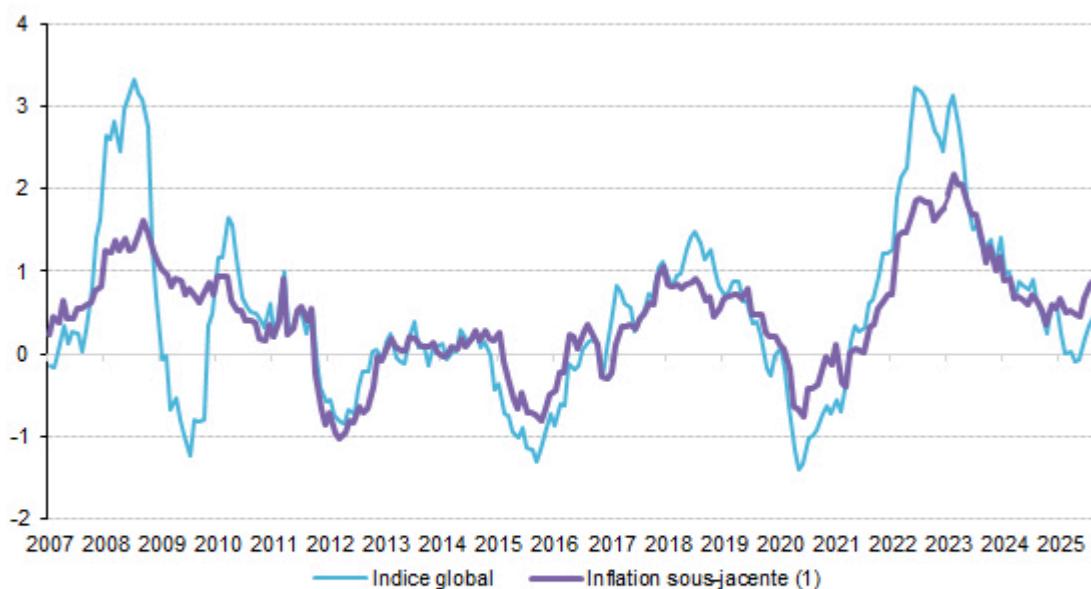
Durant ces épisodes, comme dans la situation actuelle, l'inflation sous-jacente est restée à des niveaux plus élevés que l'indice *général*, reflétant donc une tendance inflationniste de fond plus importante que ce que l'indice général laisse paraître.

#### Indice genevois des prix à la consommation et indice de l'*inflation sous-jacente*

L'indice **total** ou **général** des prix à la consommation est calculé sur l'ensemble du panier représentatif de biens et services, couvrant toutes les catégories de dépenses de consommation des ménages. Il s'agit du résultat de référence en matière d'évolution des prix.

L'indice de l'**inflation sous-jacente** correspond à l'indice *total* sans les *produits frais et saisonniers*, l'*énergie* et les *carburants*. Cet indice permet d'étudier les dynamiques fondamentales de l'inflation en écartant de l'indice total ses composantes les plus volatiles.

#### Indice genevois des prix à la consommation, variation annuelle depuis janvier 2007 Chiffres mensuels, en %



(1) Indice sans prise en compte des prix relatifs aux produits alimentaires frais et de saison, à l'énergie et aux carburants.

Source : OFS / OCSTAT - Indice genevois des prix à la consommation © OCSTAT 04.09.2025

L'Union syndicale suisse (USS) exige des hausses générales de salaires de 2 à 2,5% pour l'an prochain

# «Rattraper le retard salarial»

SYLVIE DERVEY

**Travail** ► L'Union syndicale suisse (USS) exige des augmentations générales de salaire de 2 à 2,5% pour 2026. Celles-ci sont nécessaires afin de compenser la hausse du coût de la vie et de rattraper le retard salarial des dernières années, estime la faîtière.

Alors que la productivité a augmenté de 11% ces dix dernières années, les salaires réels ont stagné. Dans de nombreux domaines, le pouvoir d'achat des travailleurs n'est guère plus élevé qu'en 2015, voire inférieur. Certes, des améliorations ont pu être obtenues l'an passé, mais elles ne compensent pas une décennie de stagnation, a indiqué jeudi le président de l'USS, le conseiller aux Etats vaudois Pierre-Yves Maillard, devant les médias à Berne.

## Le fardeau des primes

Même si l'inflation a baissé, les loyers et les primes d'assurance-maladie continuent de grever le budget des ménages. En moyenne, une famille avec deux adultes et deux enfants paye 1136 francs de primes par mois, une somme qui devrait encore augmenter, a rappelé David Gallusser, secrétaire central et économiste à l'Union syndicale suisse.

Pour la faîtière, les employeurs doivent participer davantage aux coûts de la santé en assumant une part des primes. Le travail est à l'origine de nombreux problèmes de santé, dont les coûts sont assumés uniquement par les salariés.

L'USS demande donc des augmentations de salaire de 2 à



Un travail à plein temps doit au moins couvrir le minimum vital pour une personne, a souligné Pierre-Yves Maillard. KEYSTONE

2,5%, voire de 3% dans certains secteurs comme celui des banques ou des transports. Il est particulièrement important d'augmenter les salaires des femmes, des collaboratrices et collaborateurs expérimentés, et dans les branches à bas salaires,

**Le travail est à l'origine de nombreux problèmes de santé**

a souligné la présidente d'Unia, Vania Alleva. Et d'exiger des salaires minimaux corrects, c'est-à-dire au moins 4500 francs. Un travail à plein temps doit au moins couvrir le minimum vital pour une personne, a souligné Pierre-Yves Maillard.

Quant aux titulaires d'un CFC, ils devraient gagner au moins 5000 francs par mois (en 13 mensualités). Un tiers des titulaires de CFC gagnent moins de 5000 francs, et cela ne concerne pas que les personnes qui viennent de terminer

leur formation puisqu'un quart des professionnels qualifiés de plus de 56 ans reçoivent moins de cette somme, a rappelé Vania Alleva. Elle exige également l'introduction d'une compensation automatique du renchérissement dans les conventions collectives de travail.

## Malgré les taxes

Selon l'USS, les entreprises peuvent dans l'ensemble supporter les hausses demandées. Certes, les droits de douane imposés par Donald Trump sont durs pour certaines branches et auront un impact important dans certaines entreprises. «Nous allons tout faire pour essayer de soutenir ces entreprises», a assuré Pierre-Yves Maillard, tout en avertissant que ce n'était pas une raison pour laisser stagner les salaires.

Environ 99% de la population active ne sont pas ou guère concernés par les droits de douane américains. Les enquêtes auprès des entreprises montrent que la situation conjoncturelle dans les secteurs épargnés reste globalement bonne à satisfaisante, a complété David Galluser. Et d'ajouter que, même dans l'industrie, la situation reste favorable pour de nombreuses entreprises.

Mettant aussi en avant le retard salarial accumulé ces dernières années et l'augmentation du coût de la vie, la faîtière syndicale Travail.suisse exige également une augmentation des salaires de 2% en moyenne. La Société suisse des employés de commerce a réclamé une hausse similaire. ATS

# Baume-Schneider will IV-Rente für Junge kürzen

**Sparmassnahmen** Die Bundesrätin zieht die Notbremse bei den steigenden IV-Kosten.

In den vergangenen zwei Jahren gab es einen massiven Anstieg bei den Neurenten. Das lässt die IV-Finanzen schlecht dastehen.

Nun will Bundesrätin Elisabeth Baume-Schneider die Notbremse ziehen. Und zwar mit ihrer neuen IV-Revision. Der Fokus liegt dabei vor allem auf jungen Menschen. «Eingliederung vor Rente» gilt zwar schon heute, doch dieser Ansatz soll weiter gestärkt werden, wie der «Blick» berichtet.



Sozialministerin Elisabeth Baume-Schneider. Foto: Patric Spahni

In Dokumenten der Ämterkonsultation wird von einer «Integrationsrente» gesprochen. Damit soll verhindert werden, dass die Versicherten voreilig eine Rente bekommen. Der jüngste Anstieg ist vor allem psychischen Erkrankungen geschuldet. Fast jede zweite Neurente basiert auf einer psychischen Diagnose – vor allem bei jungen Erwachsenen; fast zwei Drittel. 2023 meldeten sich rund 12'000 13- bis 24-Jährige bei der IV an. 2800 Neurenten wurden gesprochen.

Nun sollen die Ausgaben drastisch reduziert werden. Die

Idee: Junge Menschen mit einer behandelbaren Krankheit könnten einen neuen Status bekommen. Sie würden für eine gewisse Zeit Geld erhalten – und zwar weniger als die IV-Rente. Dazu ist die finanzielle Leistung zum Beispiel an einen medizinischen Behandlungsplan geknüpft.

## Das Seco schlägt Alterslimit von 30 Jahren vor

Die Sozialministerin besuchte mehrere IV-Stellen, um sich ein Bild zu verschaffen. Zukünftig soll es im besten Fall weniger neue Renten geben. Darum wird überlegt, wie man Anreize schafft, die Rente weniger attraktiv zu machen und «den Anstieg aus der Rente zu fördern.»

Das Staatssekretariat für Wirtschaft (Seco) schlägt zudem vor, das Alterslimit für IV-Bezüger auf 30 Jahre anzusetzen.

Doch Elisabeth Baume-Schneider plant mehr als nur Massnahmen für junge Leute. Versicherte sollen intensiver begleitet und ihre Fälle vermehrt intern abgeklärt werden – mit dem Ziel, externe Gutachten weitgehend zu vermeiden.

Zudem prüft die Bundesrätin weitere Sparmassnahmen: Eine ganze Rente könnte künftig stärker an fehlendes Erwerbseinkommen statt allein an den Invaliditätsgrad ab 70 Prozent gekoppelt werden. Anfang 2026 werden konkrete Vorschläge vorgelegt.

**Franziska Pahle**

# Genève veut utiliser l'IA pour déceler des fraudes

**VOTE** Les autorités ont annoncé se pencher sur des mesures permettant de recourir à la technologie pour repérer des anomalies lors de scrutins

GRÉGOIRE BARBEY

L'annulation de l'élection du Conseil municipal de Vernier par la justice genevoise a fait l'effet d'une bombe dans un canton particulièrement attaché à l'exercice des droits politiques. Le Conseil d'Etat a annoncé le 27 août une série de mesures visant à renforcer l'intégrité des scrutins à l'avenir. Parmi elles, deux projets sont à l'étude pour exploiter le potentiel des techniques d'intelligence artificielle dans la détection d'anomalies pouvant suggérer un cas de fraude.

Le mode opératoire derrière les malversations électorales à Vernier en avril 2025 n'a pas encore été éclairci par les autorités. Il semble toutefois qu'un petit nombre de personnes ont rempli une grande quantité de bulletins de vote. Un cas de fraude exceptionnel qui a mis en lumière les failles potentielles du vote par correspondance. Les projets de la Chancellerie visent à renforcer la sécurité de celui-ci.

## Comparer les signatures

La première mesure envisagée consiste à comparer les signatures sur les bulletins de vote. Durant quelques années après l'instauration du vote par correspondance en 1995, les autorités genevoises procédaient à un contrôle aléatoire à l'issue de chaque scrutin. Celui-ci consistait à téléphoner à des électeurs afin de leur demander de confirmer que c'était bien eux qui avaient voté. Cette méthode a été jugée inefficace et intrusive et a été abandonnée en 2005.

«L'intelligence artificielle pourrait nous permettre de détecter de potentielles anomalies dans les signatures et de procéder à un contrôle plus ciblé pour s'assurer qu'il ne s'agit pas d'une fraude», indique au *Temps* Jan-Philip Nyffenegger, directeur de la Direction du support et des opérations de vote. En l'occurrence, un tel système permettrait d'enregistrer une empreinte de chaque signature, mais pas les signatures en tant que telles, et de les comparer ensuite scrutin après scrutin.

«L'opération consisterait à extraire un certain nombre de vecteurs permettant au logiciel de détecter lorsqu'une même signature présente des anomalies, mais sans qu'il soit possible de reproduire cette même signature à partir de ces données», précise Olivier Leclere, directeur adjoint. Une

mesure de sécurité nécessaire pour empêcher que ces précieuses informations puissent être réutilisées en cas de cyberattaque par exemple.

Dans un premier temps, ce contrôle interviendra a posteriori. «L'objectif est de pouvoir l'effectuer en temps réel, au fur et à mesure que les bulletins de vote nous sont acheminés par La Poste», explique Jan-Philip Nyffenegger. Mais pour l'heure, la Chancellerie n'a pas encore identifié de méthode qui permettrait de procéder à une captation rapide des signatures au moment d'enregistrer les bulletins de vote. «Nous devons trouver un moyen qui permette à ce mécanisme de s'insérer dans le processus de dépouillement actuel», ajoute l'intéressé.

L'autre projet consisterait à identifier une même écriture sur différents bulletins de vote. Mais sur ce point, Jan-Philip Nyffenegger se veut prudent: «Nous ne savons même pas si un tel système existe et s'il serait exploitable.» L'idée émane de la manière dont le Ministère public a pu constater la fraude à Vernier: il a fait appel à des experts qui ont comparé les écritures. «Un tel procédé nécessite un faisceau d'indices suffisant pour diligenter une enquête. Si l'intelligence artificielle pouvait analyser les écritures automatiquement, cela permettrait de déceler d'éventuels cas suspects nécessitant de creuser davantage», détaille Olivier Leclere.

## Des réflexions antérieures

Les réflexions sur la façon d'exploiter l'IA pour renforcer l'intégrité des scrutins ne datent pas de la fraude à Vernier. «Nous nous sommes intéressés au sujet lors des élections présidentielles américaines de 2020», indique Jan-Philip Nyffenegger. Les Etats-Unis avaient alors déployé un système de comparaison des signatures pour le vote par correspondance. Ce dernier diffère toutefois du modèle suisse puisque les électeurs doivent s'inscrire et déposer leur signature auprès de leur Etat de résidence. En Suisse, le vote par correspondance est mis à disposition selon une procédure simple.

Il a donc fallu réfléchir à la manière de recourir à une telle technologie sans que sa mise en œuvre n'entrave les droits politiques. «Nous menons des expérimentations sur ce sujet depuis deux ans environ, précise Jan-Philip Nyffenegger. Nous devons encore nous assurer qu'une telle mesure est conforme au droit, et qu'elle peut s'insérer dans le processus de dépouillement sans exiger davantage de ressources.» ■

# La rallonge de 25,7 millions pour la «gratuité» des TPG contestée

**Mobilité** La Commission des finances refuse un complément pour les abonnements offerts aux moins de 25 ans. C'est le MCG qui a fait pencher la balance, en raison d'une bisbille.

**Emilien Ghidoni**

L'abonnement TPG offert aux jeunes de moins de 25 ans ainsi que la réduction de 50% pour les seniors coûteront plus cher que prévu. Le Conseil d'Etat a indiqué ce mercredi qu'il faudrait 25,7 millions de francs supplémentaires pour couvrir la forte hausse de la demande d'abonnements. Mais en Commission des finances, qui siégeait le soir même, cette demande de rallonge a été bloquée, avec 7 voix pour et 7 voix contre (il faut une majorité pour valider l'objet).

Pour rappel, cette mesure lancée début 2025 prévoyait d'offrir à tout jeune de moins de 25 ans étudiant ou travaillant dans le canton un abonnement TPG, aux frais de l'Etat. Les députés y avaient ajouté une réduction de 50% pour les bénéficiaires AVS/AI. Le coût était à l'époque estimé à 31,1 millions de francs pour l'année 2024-2025.

## Une première alerte en juillet

En juillet 2025, la RTS révélait que le financement de la mesure allait dépasser cette première estimation. La Télévision suisse romande avançait un surcoût de 10 à 15 millions à mi-parcours. Contacté, le Département de la santé et des mobilités (DSM) avait alors démenti ce chiffre.

Voilà qu'aujourd'hui, le déficit s'avère encore plus important. Dans un communiqué, le DSM attribue cette inflation à l'effet d'aubaine, soit l'arrivée de nouveaux abonnés de transports publics, attirés par la mesure. Le Canton précise que ce paramètre n'avait volontairement pas été inclus dans l'estimation de base.

Une demande de crédit supplémentaire s'élevant à 25,7 millions de francs a donc été soumise à la Commission des finances du Grand Conseil mercredi soir. Aucune majorité n'a pu être trouvée, puisque le PLR, le MCG et l'UDC ont voté contre, menant à une égalité de voix parfaite (7 pour, 7 contre). La rallonge est donc bloquée pour l'instant.

Parmi les opposants, on retrouve le MCG, qui avait pourtant largement soutenu la mesure lors



La mesure, lancée début 2025, était chiffrée à 31,1 millions de francs pour l'année en cours. Laurent Guiraud

de son vote initial. Comment expliquer ce revirement?

Contacté, le président du parti, François Baertschi, estime que la demande de crédit supplémentaire était un peu floue et relevait du «tour de passe-passe». Mais le vrai problème réside dans une drôle d'affaire politico-technique.

## Une querelle en cause

«Nous ne sommes plus présents au conseil d'administration des TPG, car notre ex-représentante a quitté le MCG, déplore-t-il. Malgré nos demandes, le Conseil d'Etat refuse de nommer un membre du parti à sa place. Nous n'avons donc aucune vision sur ce qui se déroule au sein de la régie. Nous refusons donc tout objet à ce sujet, c'est une question de principe.»

Le PLR, par la voix de son président Pierre Nicollier, estime pour sa part que le problème réside dans le montant du crédit demandé: «Le crédit supplémentaire est demandé pour payer l'effet d'aubaine. Ce sont donc des utilisateurs qui n'emploient pas le réseau et ne requièrent pas de

moyens supplémentaires pour les TPG. Ces utilisateurs n'engendrant pas de coût additionnel, il n'y a aucune raison de leur donner plus d'argent.»

Des arguments irrecevables pour le socialiste Grégoire Carasso: «Si le MCG était vraiment attaché à cette mesure sociale et au bien être qu'elle apporte à la population, il aurait mis de côté ce conflit au sein du conseil d'administration», tance-t-il.

Il critique aussi la position du PLR. «À la suite du déploiement de la mesure, le Canton note que les déplacements ont augmenté de 3,1% en moyenne les jours de semaine et de 3,4% le week-end, rappelle-t-il. L'effet d'aubaine est donc à relativiser.»

## Un montant à relativiser

Pour le Conseil d'Etat, le montant de ce crédit supplémentaire doit être contextualisé. «Bien que la demande de financement se monte à 25,7 millions de francs, le montant réel de ce crédit est de 14,4 millions de francs une fois l'effet d'aubaine déduit», précise Marc-André Sie-

grist, porte-parole du DSM. En effet, l'Etat table sur l'arrivée de nouveaux abonnés (payants) enthousiasmés par la mesure dans les mois et années à venir.

Le porte-parole précise que ce surcoût potentiel avait déjà été signalé aux élus lors de l'adoption du projet. «Mais surtout, l'objectif principal est atteint, avec plus de 94'000 abonnés bénéficiaires, dont plus de la moitié sont de nouveaux usagers», ajoute-t-il.

Pierre Maudet, magistrat chargé des transports, critique pour sa part le refus du crédit en commission. «Cette loi est un soutien concret au pouvoir d'achat des familles et une manière de rendre les transports publics plus accessibles. Les députés qui refusent le crédit supplémentaire s'attaquent à une mesure plébiscitée par les familles de la classe moyenne.»

Néanmoins, l'Etat n'a pas trop de souci à se faire: le financement de la mesure est garanti, car il s'agit d'une charge contrainte. L'administration va simplement devoir revoir les modalités de financement.

# Un accord franco-suisse qui coule de source

**RHÔNE ET LÉMAN** La Suisse et la France ont signé hier deux accords sur les eaux du fleuve et du lac. Les discussions ont démarré en 2011 lors d'une sécheresse qui avait mis en péril le fonctionnement de centrales nucléaires hexagonales. La coopération en sort renforcée

MARC GUÉNIAT ET KYLIAN MARCOS

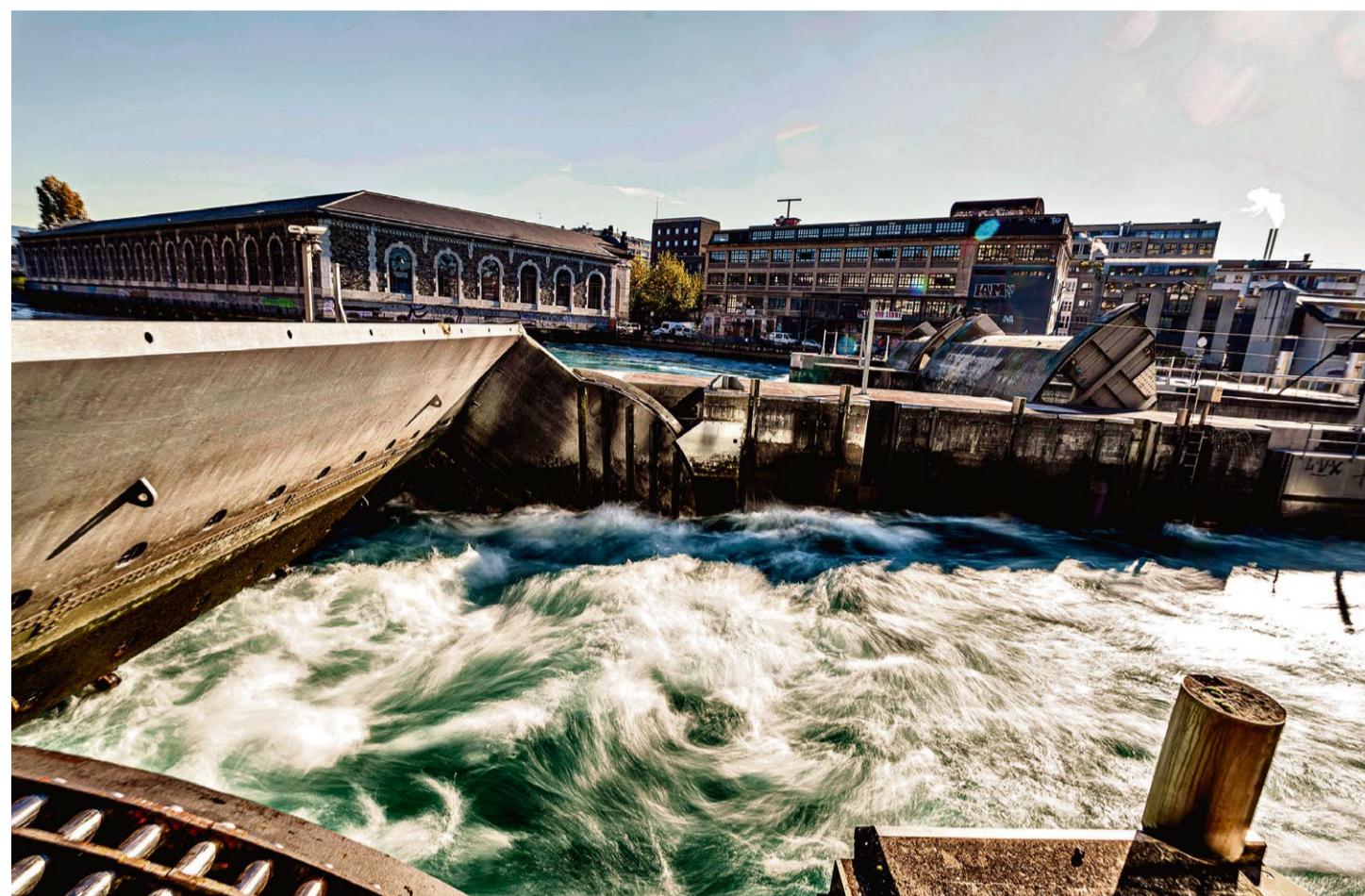
Hier matin à Genève, dans le magnifique cadre de la villa La Pastorale, proche de l'ONU, deux accords ont été signés par la France et la Suisse afin d'améliorer la gestion transfrontalière des eaux du Rhône et du Léman, dont le régime change sous l'effet du changement climatique qui vient perturber leurs multiples usages. Deux ans après le début – formel – des négociations bilatérales, ces textes doivent faciliter la coopération sur le niveau du lac et instituer une commission sur le fleuve, avec pour ambition d'atténuer l'impact des crues ou des sécheresses dont l'intensité et la fréquence augmentent. La hausse des températures altère le débit du fleuve, alors que les précipitations neigeuses diminuent.

L'enjeu est de taille, surtout pour la France: irrigation des terres agricoles, refroidissement de quatre centrales nucléaires (14 réacteurs), eau potable, énergie hydroélectrique (20 centrales), pêche et salinisation du delta en Camargue. Peu avant le début des négociations, l'agence française de l'eau expliquait que «le Rhône ne peut plus être géré comme une ressource inépuisable».

## Les crues de l'Arve inquiètent

Côté suisse, ce sont notamment les crues de l'Arve, dans les quartiers de Plainpalais et de la Jonction, qui préoccupent, comme en novembre 2023. Une rivière qui, en amont, fournit par ailleurs de l'eau française pour alimenter le barrage helvétique d'Emosson. Ce qui permet de comprendre les intérêts croisés des parties en présence.

Deux accords, donc, symboliquement actés dans le canton maîtrisant le «robinet» du Rhône que représente le barrage du Seujet en vertu de l'acte intercantonal de 1984 scellé entre Genève, Vaud et le Valais. L'invitation à la cérémonie est tombée à la dernière minute en raison de problèmes protocolaires, le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, ayant renoncé au déplacement. Il a probablement d'autres urgences, le gouvernement qu'il représente s'appretant à tomber



A Genève, le barrage du Seujet est considéré comme le «robinet du Rhône» car il maîtrise le débit du fleuve en aval. (8 NOVEMBRE 2023/DAVID WAGNIÈRES POUR LE TEMPS)

lundi prochain, tandis qu'il s'est en outre courroucé récemment de l'exclusion des élèves frontaliers du système scolaire genevois.

C'est son suppléant, Laurent Saint-Martin, ministre délégué chargé du Commerce extérieur et des Français de l'étranger, qui est venu saluer, autour d'une trentaine de diplomates et de fonctionnaires, une «nouvelle phase de la coopération» face aux «menaces contemporaines, concrètes, que fait peser le changement climatique sur l'hydrologie» du Rhône et du Léman.

Pour la Confédération, le conseiller fédéral Albert Rösti a, de son côté, souligné que ces accords s'inscrivaient dans une longue histoire de dialogue auquel la récurrence des crises, crues ou étages confère «une importance vitale». Le ministre a aussi rappelé que des négociations analogues doivent

«aboutir prochainement» autour du Doubs.

La beauté de ces accords réside dans le fait que les deux parties peuvent se déclarer vainqueurs, ce qui peut être la définition de la coopération. La Suisse conserve la haute main sur le robinet, ne prenant aucun engagement sur un débit ou un volume d'eau qui devrait être fourni à la France. Mais Paris obtient la création d'une commission bilatérale qui devra veiller à un usage «équitable et raisonnable» de la ressource hydrique, ne causant pas de «dommage significatif» à l'autre partie – c'est-à-dire à la France, puisqu'elle est située en aval. C'est «l'élément clé», indiquait au *Temps* l'ambassadeur confédéral Félix Wertli à l'entame des négociations. Cette commission consacre l'obligation d'échanger des informations techniques et de dialoguer dans un

cadre structuré, afin d'éviter le chaos administratif survenu lors de la sécheresse de 2011, laquelle menaçait le fonctionnement de centrales nucléaires. Et en cas de désaccord lors de situations dites «tendue» ou «de crise», un tribunal arbitral peut être saisi.

## Un éléphant nucléaire dans la pièce

«En fait, ces accords transposent en droit international l'acte intercantonal, entérinant une pratique datant du XIXe siècle», note Géraldine Pfleiger, professeure à l'Université de Genève et codirectrice avec Christian Bréthaut de la Chaire Unesco en hydropolitiques. Tous deux se sont spécialisés dans la gouvernance du Rhône, qui prend sa source dans la vallée de Conches, en Valais, et se jette dans la Méditerranée 812 kilomètres en aval.

Rien sur le débit du fleuve? C'est vrai sur le papier. Mais en pratique, l'accord sur le Léman prévoit des niveaux – hautes et basses eaux, soit un écart de moins de deux mètres entre les extrêmes – définissant ces situations. Mesurés sur le lac à la station fédérale de Saint-Prix (VD), ces niveaux ont nécessairement une incidence sur l'eau libérée en aval, dans le Rhône. «La France a ainsi acquis une petite marge de manœuvre, mais pas le droit à un volume garanti qui obligerait à pomper le lac en situation de sécheresse par exemple», relève Christian Bréthaut.

A ce sujet, la France s'adresse régulièrement, via la Compagnie nationale du Rhône, aux Services industriels de Genève pour qu'ils libèrent davantage d'eau du Rhône, en ouvrant les vannes du barrage du Seujet, pour satisfaire ses besoins. Ces demandes varient au

gré des aléas climatiques. En 2023, après les très fortes chaleurs et les faibles précipitations de l'année précédente, il y en a eu 23. Ce nombre a chuté à trois en 2024 avant de remonter à 13 cette année.

Curieusement, parmi les nombreux usages évoqués, les accords ne font aucune mention des centrales nucléaires, alors qu'un quart de la production électrique du pays dépend de ce fleuve. Sans compter que la construction de deux nouveaux réacteurs est prévue au Bugey, dans l'Ain. «C'est l'éléphant dans la pièce», souligne Géraldine

**«La France a acquis une petite marge de manœuvre, mais pas le droit à un volume garanti»**

CHRISTIAN BRÉTHAUT, CODIRECTEUR DE LA CHAIRE UNESCO EN HYDROPOLITIQUES DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Pfleiger, qui se demande si cette absence relève d'un choix tactique afin de ne pas laisser aux antinucléaires, majoritaires à Genève notamment, penser que ces textes servent avant tout aux centrales françaises. Questionné sur ce point, l'ambassadeur confédéral Félix Wertli déclare que l'accord, à travers la commission instituée, réunit les 30 instances franco-suisses concernées, incluant «tous les domaines majeurs».

Plus fondamentalement, Géraldine Pfleiger et Christian Bréthaut regrettent que les deux documents se concentrent sur la gestion de crise et négligent – sans toutefois l'interdire – la possibilité d'une gestion du fleuve à long terme, tenant compte de la préservation des écosystèmes. «Il s'agit d'une vision très anthropocentrée, loin de ce que ces mêmes Etats ont pu prôner à l'étranger.» De fait, les agences suisses et françaises de développement ont toutes deux promu, avec le Mékong, en Asie, une «gestion durable» de ses eaux, fortes de leur expérience dans la «diplomatie de l'eau». ■

## «Partager les connaissances est indispensable pour anticiper et gérer les crises»

**DOSSIERS FRONTALIERS** En visite à Genève hier pour signer deux accords sur le Rhône et le Léman, Laurent Saint-Martin, ministre français du Commerce extérieur, évoque aussi les élèves frontaliers, dont Genève ne veut plus, et la situation politique explosive dans l'Hexagone

PROPOS RECUEILLIS PAR PAUL ACKERMANN, PARIS, ET M. GT

Laurent Saint-Martin, ministre délégué français chargé du Commerce extérieur et des Français de l'étranger, était à Genève hier matin pour signer deux accords de coopération franco-suisse sur la gestion des eaux du Rhône et du Léman. Joint par téléphone, le macroniste analyse aussi les difficultés que traverse son pays, alors que le gouvernement de François Bayrou devrait être balayé lundi lors d'un vote de confiance.

Ces accords n'offrent pas de garantie à la France en termes de volume ou de débit du Rhône, tandis que les étages se multiplient. La France est-elle néanmoins satisfaite? Oui, c'est la raison de ma venue à Genève. Ces accords sont historiques, avec des avancées très importantes dans la coopération entre la France et la Suisse, liée aux enjeux du changement climatique. Les deux

accords sont complémentaires. Celui sur le Rhône offre, avec la commission instituée, une vue partagée sur tout ce qui touche au fleuve, régi par plusieurs conventions. Plus opérationnel, le texte sur le Léman permet d'activer une cellule de crise en fonction des seuils observés. C'est une réponse intelligente, scientifique, afin d'agir au besoin dans l'urgence.

**En cas de crise, et de désaccord entre les deux pays sur la réponse à y apporter, un tribunal arbitral peut être saisi. Un tel processus, long, peut-il réellement servir dans les situations urgentes?** Partager les connaissances est une condition indispensable pour anticiper et gérer les crises. En fixant des paramètres hydrologiques communs, ces textes aident de manière très concrète. Est-ce que ces accords de coopération sont la fin de l'histoire? Non. Sont-ils une étape structurante et essentielle? Oui.

**Le sujet des écoliers frontaliers, désormais indésirables à Genève, est un autre dossier franco-suisse du moment. Pourquoi une décision somme toute très locale suscite-t-elle autant d'émoi à Paris?** Il s'agit là aussi de garantir une bonne coopération transfrontalière. Chaque partie doit comprendre l'incidence de ses décisions sur l'autre, ici subie par la France. Un dialogue anticipé



**«Je ne fais pas de politique-fiction»**

aurait permis de comprendre la mise en tension sur notre école, avec des conséquences sur les élèves et les établissements scolaires. Ce dialogue doit avoir lieu.

**Sur des questions concernant notamment l'énergie, la défense, le développement durable ou la diplomatie, que valent les engagements de la France dans cette instabilité politique où le Rassemblement national pourrait arriver au pouvoir rapidement en cas de dissolution?** Je ne fais pas de politique-fiction. Il n'y a pas lieu d'évoquer un gouvernement Rassemblement national puisqu'il n'y a ni annonce ni volonté du président de la

République de dissoudre l'Assemblée nationale. Le contexte politique est celui-là: le premier ministre engage la responsabilité de son gouvernement lundi en proposant un débat précis sur la question de l'endettement de notre pays et de la réduction du déficit public. Cette décision est courageuse, démocratique, et les oppositions devraient saisir l'occasion pour présenter leurs propositions en matière budgétaire afin d'adopter un projet de loi de finances cet automne. Mais cela ne changera en rien la politique économique menée par le président de la République depuis 2017, à savoir une politique de l'offre, qui a rendu attractif notre pays, et d'ailleurs les investisseurs suisses l'ont bien compris [la Suisse est le troisième investisseur étranger en France, ndlr].

**Le président de la République a demandé à ses alliés de négocier avec les socialistes, ce qui pourrait faire fuir la droite traditionnelle dont le gouvernement a aussi besoin.** Nous sommes dans un moment de grande clarification où il faut que chacun fasse un pas vers l'autre. C'est l'esprit de coalition qui, je vous le concède, manque encore à la Ve République et qu'il nous faut construire. Nous avons œuvré pour qu'il puisse y avoir un dialogue constructif intégrant un certain nombre de propositions du groupe socialiste. Mais il faut d'abord que l'on soit d'accord sur le constat de l'endettement. A

partir de là, on peut construire ensuite un budget qui soit davantage conforme aux exigences de certaines oppositions comme le Parti socialiste. Sans quoi il n'y aura plus de gouvernement pour pouvoir construire un budget commun.

**La taxation des grandes fortunes est mise en avant dans les exigences de la gauche. Est-ce qu'une telle augmentation de taxes serait acceptable à vos yeux pour trouver un accord avec les socialistes?** La France est le pays le plus attractif d'Europe depuis six ans. C'est une bonne nouvelle pour l'ensemble des forces politiques. Il n'y a pas un député socialiste qui s'en plaint. Il faut être lucide sur ce qui nous a amenés là. Notamment, la fiscalité du capital, mais aussi la fiscalité sur les investisseurs, sur les entrepreneurs. Nous sommes ouverts à une discussion sur la fiscalité des hauts patrimoines mais si c'est pour faire revenir l'ISF tel qu'il existait avant 2017 et qui faisait fuir l'investissement, je crois que ce n'est pas une bonne idée. Nous devons nous mettre autour de la table pour comprendre ensemble ce qui permet à notre pays d'avancer. Un retour de l'ISF, c'est non pour nous mais cela ne veut pas dire qu'il ne peut pas y avoir de dialogue constructif sur une fiscalité qui n'enlève pas l'attractivité retrouvée de notre pays, tout en corrigeant certaines inégalités qui ont pu croître pendant les crises. ■

# Après l'apprentissage, cinq voies pour faire évoluer sa carrière

**PERSPECTIVES** En Suisse, plus d'un quart des titulaires de CFC poursuivent des études dans les trois ans suivant leur diplôme.

Spécialisation, reconversion ou ascension hiérarchique: le système de formation professionnelle offre une étonnante diversité d'options

THOMAS PFEFFERLÉ

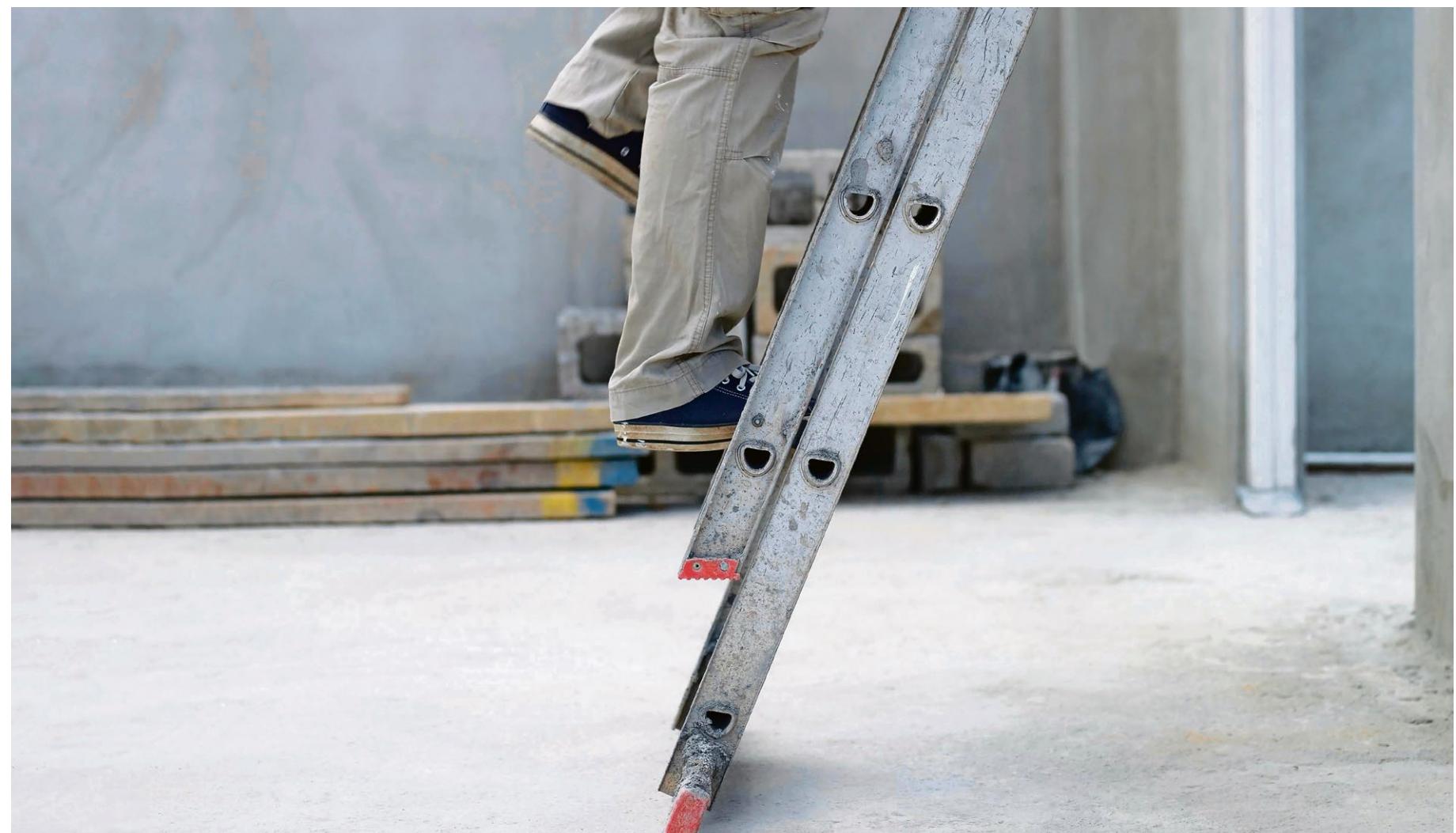
**L**e certificat fédéral de capacité (CFC) n'est pas une fin en soi. En 2023, selon le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (Sefri), plus de 25% des titulaires d'un CFC poursuivaient une formation dans les trois ans suivant leur diplôme. Cette tendance illustre une évolution de fond: l'apprentissage n'est plus considéré comme une finalité mais comme un tremplin.

«En Suisse, l'expression «pas de diplôme sans passerelle» formule un principe d'action qui reflète précisément la perméabilité des cursus existants», rappelle d'emblée Karin Petitdemange Niederhauser, directrice du Service de la formation professionnelle à l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC). «L'existence de ces passerelles, notamment accessibles post-apprentissage, constitue d'ailleurs une obligation légale.»

Pour Jean-Pierre Cattin, directeur du Service de l'orientation à l'OFPC, le CFC est également un tremplin des plus stratégiques pour faire évoluer sa carrière, notamment pour accéder à des postes de direction d'entreprise. «Le tissu économique suisse est principalement constitué de PME. Et à la tête de ces structures, on trouve davantage de profils issus de la filière de l'apprentissage que des universités.»

A noter également: des expériences internationales, notamment soutenues au niveau fédéral, offrent aussi la possibilité aux apprentis et aux jeunes titulaires d'un CFC de réaliser des stages et des séjours à l'étranger pour parfaire leurs compétences professionnelles et linguistiques. L'équivalent de l'année sabbatique en quelque sorte, encadré par le programme Movetia au niveau national ou encore par le service EL&M dans le canton de Genève, auquel l'apprentissage permet également d'accéder. De même, les entreprises formatrices accueillent parfois des apprentis menant un projet artistique ou sportif de haut niveau parallèlement à leur CFC.

Grâce à un système modulaire et perméable, la Suisse offre ainsi de nombreuses possibilités de progression ou de réorientation. Certaines formations mènent à des diplômes du degré tertiaire,



(MARTIN BARRAUD/GETTY IMAGES)

d'autres à des fonctions dirigeantes ou à la création d'entreprise. En voici un panorama non exhaustif.

## 1 La maturité professionnelle, un accès direct aux HES

La maturité professionnelle s'adresse aux apprentis et jeunes diplômés désireux de compléter leur formation par une solide base théorique. Elle peut être suivie en parallèle de l'apprentissage ou après le CFC, à plein temps ou en emploi.

«Elle constitue un accès direct aux hautes écoles spécialisées (HES) et, via la passerelle DUBS, aux universités», souligne Karin Petitdemange Niederhauser. «Rappelons d'ailleurs qu'après avoir obtenu une maturité professionnelle parallèlement à un apprentissage, un jeune est directement éligible au sein des hautes écoles. Alors que pour les titulaires d'une maturité gymnasiale, l'accès à une HES nécessite une expérience professionnelle, un stage ou des modules complémentaires.»

## 2 Ecoles supérieures (ES), approfondir tout en restant sur le terrain

Les formations ES – comme celles de technicien, éducateur ou encore infirmière – sont conçues pour des professionnels expérimentés au bénéfice d'un CFC. Elles se déroulent sur deux à quatre ans, à plein temps ou en emploi.

Ces cursus permettent d'accéder à des postes à responsabilité intermédiaire, avec des salaires plus élevés à la clé. Reconnues au niveau tertiaire, les ES restent très ancrées dans la réalité du métier.

«Cette voie s'avère aussi intéressante dans la mesure où elle n'exige pas de maturité – gymnasiale, professionnelle ou spécialisée – et peut donc être suivie dès l'obtention d'un CFC dans le domaine de l'ES envisagée», poursuit Karin Petitdemange Niederhauser.

## 3 Le brevet fédéral, une spécialisation valorisée par les employeurs

Le brevet fédéral s'adresse aux professionnels souhaitant assumer des fonctions de spécialistes

ou de cadres intermédiaires. Il est accessible après plusieurs années d'expérience dans un domaine précis et après avoir suivi une formation préparatoire.

Il s'agit d'un titre protégé et très recherché, notamment dans les branches artisanales, techniques ou commerciales. Obtenir un brevet permet souvent une revalorisation salariale et de nouvelles responsabilités. La préparation aux examens fédéraux demande un réel investissement en temps et en énergie sur plusieurs années.

## 4 La maîtrise fédérale, accéder à la direction d'entreprise

Encore plus sélective, la maîtrise fédérale s'adresse aux personnes expérimentées qui visent la ges-

tion d'entreprise ou l'encadrement supérieur. Il s'agit d'ailleurs du plus haut titre professionnel du système suisse de formation professionnelle.

Il faut non seulement maîtriser son métier, mais aussi des compétences transversales en gestion, ressources humaines, droit ou stratégie. Les exigences sont connues pour être très élevées et les candidats doivent pouvoir prouver une expérience significative et réussir des examens pointus. La reconnaissance du titre est forte et ouvre la voie à des postes de direction.

## 5 La formation continue, se perfectionner sans son quitter son poste

Certificats, cours modulaires, diplômes postgrades; la forma-

tion continue permet d'approfondir ses compétences tout en restant en emploi. Elle séduit de plus en plus d'actifs, notamment dans les domaines technique, logistique, social ou administratif.

La variété des formats – soir, week-end, en ligne – offre une grande flexibilité. Certaines entreprises financent tout ou partie des coûts. S'il faut de la discipline pour concilier études, vie privée et travail, ces formations font toute la différence sur un CV. «En particulier dans un contexte professionnel en constante et rapide mutation, précise Jean-Pierre Cattin. Les possibles reconversions professionnelles n'en seront que facilitées par la suite, notamment grâce à l'acquisition de compétences transversales.» ■

# CARRIÈRES & FORMATION

# Apprentis et santé, des risques particuliers

**ÉQUILIBRE** Une étude publiée en juin montre des résultats contrastés sur la santé mentale des apprentis, tandis qu'une recherche au long cours et un nombre croissant d'entreprises se penchent aussi sur ces questions. Comment expliquer les difficultés rencontrées par les jeunes, et quelles solutions se présentent?

JULIE EIGENMANN

**F**aut-il prêter une attention particulière à la santé mentale des apprentis? La question mérite d'être posée. En 2023, un nombre sans précédent de jeunes femmes ont résilié leur contrat d'apprentissage avant terme (22,4%). Chez les jeunes hommes, ce taux est encore plus élevé (25,8%), mais en légère baisse.

Par ailleurs, une étude publiée en juin par le Centre de compétence en psychiatrie du travail WorkMed montre, d'un côté, que 80% des apprentis se sentent bien ou très bien pendant leur formation professionnelle. Mais de l'autre, à la question: «As-tu eu des problèmes psychologiques pendant ton apprentissage, par exemple pensées ou sentiments négatifs, stress ou encore maladies psychiques ou crises?», 61% des apprentis ont répondu une fois (environ un quart) ou plusieurs fois (environ un tiers).

«Il ne s'agit pas de diagnostics, mais d'un large spectre de difficultés, précise au *Temps* Barbara Schmocker, responsable de formation et psychologue FSP pour WorkMed. Nous ne devons cependant pas minimiser ces résultats.»

C'est que l'étude relève des résultats contrastés, mais plutôt prévisibles pour ce nouveau chapitre de vie. «Lorsque les adolescents débutent leur apprentissage, ils se retrouvent face à de nombreux nouveaux défis: s'orienter dans l'entreprise, dans les cours interentreprises ainsi qu'à l'école professionnelle, et doivent concilier ces exigences, décrit Barbara Schmocker. Cela demande une grande capacité d'organisation, que beaucoup ne maîtrisent pas encore. Par ailleurs, ils entrent dans l'univers des adultes, avec de nouvelles règles, un changement de ton dans les échanges et une hausse des attentes.»

## Pas encore un travailleur comme les autres

La fragilité psychique qui peut être celle des apprentis, Nadia Lamamra et Barbara Duc, chercheuses à la Haute Ecole fédérale en formation professionnelle (HEFP), l'observent elles aussi: elles sont responsables d'une étude qualitative, en cours jusqu'en 2026, intitulée «La santé au travail: un impensé de la socialisation professionnelle des apprenti-e-s», qui interroge de nombreux acteurs dans les domaines de la coiffure, la vente, le bâtiment, la cuisine et la santé. «Au-delà du transfert de savoirs et des enjeux incon-

tournables de sécurité au travail, les formateurs qui encadrent les apprentis n'ont souvent pas le temps de se pencher sur ces questions», rapportent-elles.

Or l'apprenti n'est pas encore un travailleur comme les autres. «Souvent, il ou elle découvre un métier, cuisinier par exemple, qui peut être stressant en soi. Mais peuvent s'y ajouter le manque d'encadrement dans cet apprentissage faute de temps, et le cumul du travail entre l'école et l'entreprise, avec des journées très longues, développe Barbara Duc. Et ce passage au monde du travail, quand on est adolescent, peut aussi représenter une forme de choc».

## Question de génération?

Pour expliquer ces difficultés il se murmure souvent dans les entreprises que cette fameuse génération Z serait tout simplement «réticente» au travail. «Il y a une tendance aujourd'hui à ne plus tout accepter qui ne concerne pas que les jeunes, réagit Nadia Lamamra. Mais il existe toujours une banalisation de la souffrance au travail, comme si elle était nécessaire pour que le métier rentre. Des formateurs d'aujourd'hui, qui ont fait leur apprentissage il y a 20 ans, se souviennent souvent aussi qu'ils pleuraient en rentrant le soir.»

## «Ce passage au monde du travail, quand on est adolescent, peut représenter une forme de choc»

BARBARA DUC,  
CHERCHEUSE À LA HAUTE ÉCOLE FÉDÉRALE  
EN FORMATION PROFESSIONNELLE

Ce qu'on observe en général, poursuit-elle, «ce sont des apprentis qui se voient souvent assigner des tâches pénibles, dont le sens n'est pas toujours compréhensible, en raison de leur position au bas de la hiérarchie. De plus, lorsqu'ils rencontrent des problèmes au travail, ils ont souvent peur de dire non».

Il faut quand même préciser que, selon les chiffres de WorkMed, les problèmes psychiques ne sont souvent pas vécus pour la première fois durant l'apprentissage: environ 42% déclarent avoir eu des «problèmes psychiques» avant le début de leur formation. Dans le détail, 80% ont



(LISA SCHÄTZLE/GETTY IMAGES)

indiqué que la cause des problèmes se situait dans leur vie privée, mais trois quarts ont déclaré que l'apprentissage avait déclenché ou aggravé leur stress psychologique.

«Il y a des éléments liés au statut de l'apprenti, mais ils viennent bien sûr s'articuler avec le profil de la personne, si elle est plus fragile, elle sera plus sensible à la rudesse du monde du travail», commente Barbara Duc.

## «Responsabilité collective»

Alors, comment agir sur la santé mentale des apprentis, pour leur propre bien-être et pour celui de l'entreprise? Barbara Schmocker de Workmed voit aussi le bon côté des choses: «Si l'on accompagne les jeunes pendant cette phase, ils peuvent développer des compétences clés pour toute leur vie.» Et les écoles professionnelles sont bien placées pour aborder l'auto-perception, l'auto-efficacité, la gestion de la santé mentale, puisqu'elles voient passer tous les apprentis.

L'entreprise joue elle aussi un rôle crucial. «Les apprentis doivent se sentir pris au sérieux et soutenus, recommande Barbara Schmocker. Une attitude ouverte et bienveillante des formateurs peut faire beaucoup, en montrant une disponibilité pour dialoguer et en respectant les incertitudes des jeunes.» Il est donc important de former les encadrants pour qu'ils gagnent en assurance face à ces thématiques de santé psychique, insiste-t-elle.

Pour les chercheuses de l'HEFP, il s'agit de savoir creuser certains signaux: l'absentéisme, par exemple, n'est souvent pas forcément un manque de motivation, mais peut cacher une souffrance», pointe Nadia Lamamra. Il faut voir la santé mentale comme une responsabilité collective, et pas seulement celle de l'apprenti. Tous les partenaires doivent y être sensibilisés.»

De fait, les entreprises s'intéressent de plus en plus à ces questions. C'est du moins le constat que fait Franck Czapski, directeur d'Ismat Group, consultant en

ressources humaines à Morges. «Depuis le début de l'année, nous sommes beaucoup sollicités par des sociétés qui veulent un accompagnement spécifiquement sur la question de la santé des apprentis. C'est nouveau.»

## Smartphone et confiance en soi

Parmi les difficultés des apprentis que Franck Czapski observe sur le terrain, «faire face à la dureté du monde du travail, à des points de vue très différents, oser téléphoner, prendre la parole, liste-t-il. Le rapport particulier au téléphone portable joue aussi un rôle. Ils ont également souvent un gros déficit de confiance en eux.»

Ismat Group forme donc ces jeunes apprentis et ceux qui les encadrent sur les risques psychosociaux, et notamment à savoir repérer les signes avant-coureurs d'un mal-être, et à ouvrir la discussion. «Le manager doit aussi apprendre à intégrer ces jeunes, leur permettre de mener des actions rapidement en leur confiant des missions pour les confronter à la réalité du terrain, mais en les accompagnant et leur faisant des retours, développe Franck Czapski. Il faut être exigeant tout en étant soutenant. Ce même travail pourrait totalement être fait dans les écoles.»

## Davantage de vacances?

Pour que les apprentis se portent mieux et bénéficient de conditions plus proches de celles des étudiants, l'Union syndicale suisse milite depuis juin pour huit semaines de vacances lors de l'apprentissage, plutôt que cinq. Les milieux patronaux y sont globalement opposés. Mais des apprentis suisses ont réclamé cet été huit semaines de vacances au moyen d'une pétition et d'une lettre ouverte adressée au Conseil fédéral. En réaction, une motion interpartis sera déposée lors de la prochaine session d'automne pour faire passer le minimum légal de congés durant l'apprentissage de cinq à six semaines.

Pour Franck Czapski, une augmentation de vacances «ne va pas régler les problèmes structurels et de fond que les apprentis rencontrent au travail».

Les chercheuses de la HEFP y sont, elles, plutôt favorables. «Cela fait écho à la fatigue que beaucoup de jeunes décrivent et permettrait une transition plus douce vers la réalité du travail. Et ce changement pourrait contribuer à rendre l'apprentissage plus attractif.»

Sur les causes du problème et sur les solutions à y apporter, le débat est sans doute loin d'être terminé. ■

# CARRIÈRES & FORMATION

# Apprentissage versus gymnase, ce que disent vraiment les chiffres

**TENDANCES** La formation professionnelle reste le premier choix des jeunes, mais elle perd du terrain, de façon très variable selon les cantons. Explications et perspectives

JULIE EIGENMANN

«**I**l n'y a pas assez d'apprentis», «il y a trop de collégiens!» Ou à l'inverse: «C'est dommage de faire un apprentissage quand on a les moyens d'aller au gymnase...» Le choix des jeunes à la sortie de la scolarité obligatoire fait l'objet de bien des commentaires. Mais qu'en est-il vraiment? Quelles sont les tendances et ont-elles de quoi inquiéter?

D'abord, quelques définitions: la formation professionnelle repose sur le système dual, entre la pratique en entreprise et la théorie dans une école. En deux ans, elle mène à une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP). En trois à quatre ans, à un certificat fédéral de capacité (CFC). La formation générale, elle, comprend la maturité gymnasiale, délivrée après trois à quatre ans d'études, selon le canton. Ainsi que les écoles de culture générale: le cursus de trois ans permet d'obtenir un certificat de culture générale, une quatrième année permet d'obtenir une maturité spécialisée.

## 65,7% d'apprentis

Aujourd'hui, la voie professionnelle reste le choix prédominant des jeunes en Suisse pour le degré secondaire II. En 2023, 65,7% des élèves de première année entamaient une formation professionnelle certifiante, selon les chiffres de l'Office fédéral de la statistique.

Les scénarios de l'OFS jusqu'en 2029-2033 vont aussi en ce sens, souligne le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (Sefri), pour qui la formation professionnelle «jouit d'une excellente réputation en Suisse et à l'étranger». Mais qui nuance aussi: «L'économie, la société et la politique ont à cœur que la formation professionnelle reste attractive à moyen et long terme. Le projet du Sefri «Attrait de la formation professionnelle» travaille d'ailleurs dans ce but.

«Nous observons une tendance constante à la diminution du choix de la formation professionnelle, comme pour sa part Lorenzo Bonoli, professeur à la Haute Ecole fédérale en formation professionnelle (HEFP). Il faut cependant relever que dans certains cantons, surtout alémaniques, le choix est fortement conditionné, comme à Zurich, où

l'entrée au gymnase est limitée à environ 20% d'élèves par volée.»

De l'autre côté, «la création d'écoles de culture générale a contribué à augmenter fortement le nombre d'élèves en formation générale», rétorque Christophe Nydegger, chef du Service de la formation professionnelle du canton de Fribourg et président de la Conférence suisse des offices de formation professionnelle. Les jeunes qui sont en formation professionnelle sont globalement en augmentation, mais leur proportion baisse, en grande partie parce que le cursus en école de culture générale gagne du terrain.

## Popularité croissante pour les deux filières générales

Les statistiques de l'OFS montrent que depuis 1990, la formation générale connaît en effet une popularité croissante, avec une augmentation de plus de 11 points, atteignant les 34,3% des élèves en 2023 (6,8% pour l'Ecole de culture générale et 27,6% pour la maturité gymnasiale).

**Depuis 1990, la formation générale connaît une popularité croissante, avec 34,3% des élèves la rejoignant en 2023**

«On assiste globalement à une valorisation des formations qui transmettent une culture générale plus large et qui ouvrent plus de possibilités d'approfondissement ou de spécialisation par la suite», analyse Lorenzo Bonoli. On peut aussi imaginer qu'une partie de la population choisissait l'apprentissage par le passé pour des raisons financières, ce qui est peut-être moins le cas aujourd'hui.»

## L'influence des politiques cantonales

Les réalités sont aussi très diverses selon les cantons: Genève et Vaud comptent une majorité d'élèves s'orientant vers la formation générale certifiante au degré secondaire II, au contraire des cantons d'Obwald et Uri avec plus de 80% des élèves dans la première année d'une filière professionnelle.

## DES RÉALITÉS DIFFÉRENTES SELON LES CANTONS

Choix de formation<sup>1</sup> au degré secondaire II selon le canton de domicile, entre 2023 et 2024, en %.

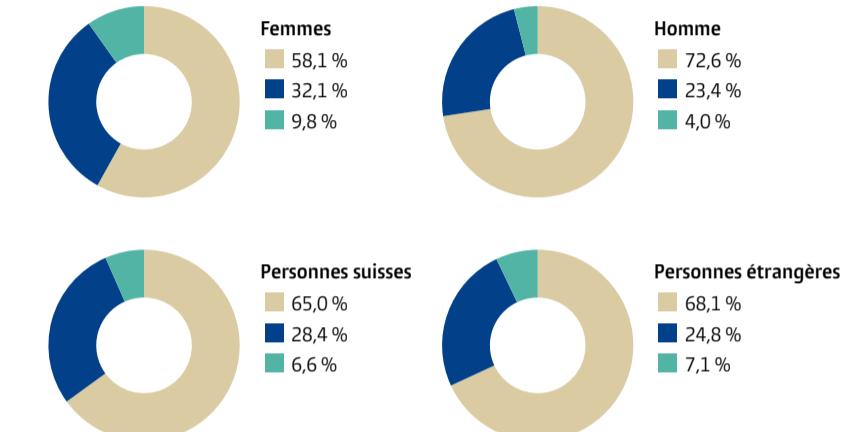
Maturité gymnasiale École de culture générale Formation professionnelle

Total	27,6	9,8	65,7
GE	45,4	18,9	35,7
VD	43,9		45,1
TI	40,8		56,5
BS	35,1	14,0	50,9
NE	32,8		61,4
ZG	32,1		63,7
BL	28,9		62,6
FR	28,6		59,0
ZH	23,8		73,9
VS	23,3		63,8
JU	22,8		66,0
LU	22,6		74,9
BE	22,6		72,4
AI	22,2		75,6
SO	21,8		71,6
SZ	21,5		74,6
GR	19,9		76,1
SG	18,6		77,1
AG	18,4		77,2
NW	18,4		78,3
AR	18,3		76,0
TG	18,0		77,4
SH	17,6		77,2
OW	17,2		81,7
GL	16,8		79,7
UR	15,7		80,4

<sup>1</sup> Des élèves de moins de 20 ans en 1<sup>re</sup> année d'une formation certifiante pluriannuelle. | Graphique: Julie Eigenmann | Source: OFS

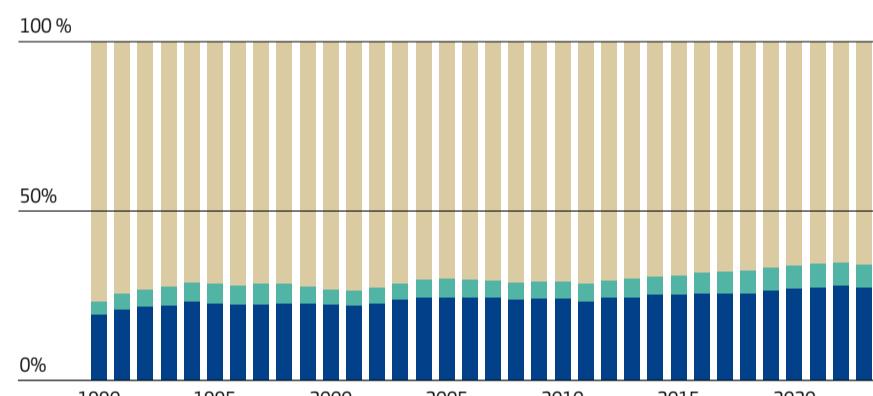
## DES DIFFÉRENCE SELON LES GENRES ET LES NATIONALITÉS

Choix de formation au degré secondaire II en 2023.



## LA VOIE PROFESSIONNELLE RESTE LE PREMIER CHOIX DES JEUNES EN SUISSE

Choix de formation au degré secondaire II, de 1990 à 2023.



«Une politique très ouverte au gymnase peut entraîner une sorte de cercle vicieux pour la formation professionnelle, décrit le professeur. Les profils scolaires plus forts choisissent uniquement le gymnase et les entreprises ayant plus de difficultés à trouver de bons apprentis se désengagent de la formation professionnelle, rendant celle-ci encore moins attractive pour les profils plus forts. A l'inverse, une politique très restrictive peut pousser aussi des profils scolaires plus forts vers le CFC, assurant ainsi la satisfaction des entreprises, qui s'engageraient davantage, garantissant ainsi une bonne attractivité à cette filière...»

Il ajoute cependant: «Il est tout à fait normal et souhaitable d'avoir des taux divers dans des cantons où la réalité socioculturelle et économique est différente.»

Christophe Nydegger le rejoint sur ce point: «A Genève par exemple, où il y a beaucoup de grandes entreprises, les profils sont moins souvent passés par la voie professionnelle: les choix ont aussi un lien au tissu économique du canton. On sait également que les deux acteurs qui influencent principalement les décisions des

jeunes sont les parents et les enseignants du secondaire I. Or ces derniers ne connaissent personnellement que la voie gymnasiale.»

## Aux associations professionnelles de proposer ce qui pourrait attirer plus de jeunes

Faut-il donc s'inquiéter de cette tendance à la baisse du cursus dual? «On s'inquiète toujours des places d'apprentissage qui restent libres, mais pas des places encore disponibles dans les gymnases cantonaux, répond Lorenzo Bonoli. Mais il est vrai que dans la logique d'une entreprise, ne pas trouver d'apprentis est un problème. Pour le système éducatif suisse, un certain nombre de places d'apprentissage non occupées est plutôt un bon signe: Il assure une certaine liberté dans le choix du CFC.»

La formation professionnelle peut sûrement rester attractive

mais y contribuerait, selon le professeur, une spécialisation qui arriverait un peu plus tard, l'amélioration des conditions de formation en entreprise, ou encore des vacances comparables à celles des autres élèves du secondaire II. Des apprentis suisses ont d'ailleurs réclamé cet été huit semaines de vacances au moyen d'une pétition et d'une lettre ouverte adressée au Conseil fédéral. En réaction, une motion interpartis sera déposée lors de la prochaine session d'automne pour faire passer le minimum légal de congés durant l'apprentissage de cinq à six semaines.

## «Toujours rappeler les débouchés et perspectives»

Il est tout à fait possible pour une entreprise de donner davantage de vacances, certaines le font d'ailleurs déjà, commente Christophe Nydegger. «Par contre, nous savons également que les salaires ou le nombre de semaine de vacances ne sont pas déterminants pour le choix d'un apprentissage», rapporte-t-il.

Plus globalement, «il n'y a pas d'inquiétude pour la formation professionnelle à proprement parler, mais sa défense est un

combat de tous les jours: il faut toujours rappeler quelles sont les possibilités de débouchés et perspectives de formation continue», note-t-il. Il mentionne le projet du Sefri «Attrait de la formation professionnelle», dans la logique d'une amélioration continue, et souligne que des mesures seront adoptées lors de la réunion au sommet sur la formation professionnelle en novembre 2025.

Cette année comme d'autres, certains secteurs connaissent des difficultés à recruter des apprentis, à l'image de la construction. «C'est aussi aux associations professionnelles elles-mêmes de rendre les métiers plus «sexys», et de proposer ce qui pourrait attirer plus de jeunes, comme des aménagements du temps de travail, par exemple», indique-t-il. Mais en matière de places d'apprentissage pourvues, la tendance est globalement stable, voire positive, par rapport à l'an dernier.

Les différents cursus ne sont toutefois pas à opposer. «L'avantage en Suisse, c'est que les passerelles permettent de rejoindre l'une ou l'autre voie», salue Christophe Nydegger, chef du Service de la formation professionnelle du canton de Fribourg. ■